

LA COLOMBIE S'ESSAIE À LA RÉCONCILIATION

MÉMOIRE. Tandis que le pays vit ses premiers pourparlers de paix depuis une décennie, une commission d'historiens publiera en juillet une sorte de rapport Bergier sur les responsabilités d'un conflit qui tue encore. Une tâche soutenue par la Suisse.

MATTHIEU RUF BOGOTÁ

«**A**vant, en Colombie, il y avait des victimes, mais pas de conflit. Etrange, non? C'est pour cette raison que tout a pris tant de temps...» Sous sa barbe, l'homme a le sourire fatigué. Dans une bâtisse discrète du centre de Bogotá, il court d'une réunion à l'autre, s'excuse du retard, s'assied enfin, une tisane sur la table.

A 67 ans, Gonzalo Sánchez, l'un des historiens les plus réputés de Colombie, a une tâche de coordination énorme: il est directeur du Centre de mémoire historique (CMH). Ses buts? Elaborer les archives d'une guerre civile qui a fait, depuis cinquante ans, 5 millions de victimes, au sens large. Etablir des musées de la mémoire dans l'ensemble des régions du pays. Recueillir, dans le cadre d'un programme de réinsertion, les témoignages de 20 000 paramilitaires démobilisés... Et publier, d'ici au mois de juillet prochain, le rapport final d'une recherche historique qui compte déjà 18 volumes, dont l'objectif est de restituer la vérité des victimes des massacres qui ponctuent l'histoire colombienne récente. En établissant clairement, au passage, les multiples responsabilités: des Forces armées révolutionnaires (FARC) et des autres guérillas, de l'armée colombienne et des groupes paramilitaires, prétendument dissous mais ressurgis en «bandes criminelles».



DISPARITIONS La guerre civile en Colombie a fait 5 millions de victimes, au sens large. Le pays travaille aujourd'hui à établir la vérité sur ces faits.

Autant d'acteurs impliqués dans des violences extrêmes, souvent liées au narcotrafic ou à l'exploitation des matières premières. «A la suite de nos premiers rapports, raconte l'historien, des gens nous demandaient: ici aussi il y a eu un massacre, quand allez-vous le raconter? C'est infini.»

Dans les centres urbains, c'est une évidence: la Colombie a avancé. S'il y a désormais non seulement des victimes, mais aussi un conflit, pour reprendre les mots de Sánchez, c'est que le président Juan Manuel Santos a publiquement reconnu, en 2011, son existence, quand son prédécesseur Alvaro Uribe ne parlait plus que de «terrorisme». Des lois et des institutions (comme le CMH) ont été créées pour faire sortir le pays de la guerre civile.

Une paix encore lointaine. En outre, pour la première fois depuis dix ans, des négociations de paix ont débuté l'automne dernier entre le gouvernement et les FARC, et se poursuivent, depuis le 14 janvier, à La Havane. La population, cependant, garde en mémoire l'échec des pourparlers des précédentes décennies et se moque déjà des «vacances à Cuba» offertes aux guérilleros. Le président Santos a fixé un délai de réussite à novembre de cette année. Comme le résume le magazine *Semana*: «Si un accord est trouvé, il restera dans l'histoire comme le président de la paix; sinon, comme un de plus

dans la liste de ceux qui ont échoué dans leur tentative.» Car pour le moment, dans les campagnes, la paix paraît encore lointaine.

Cancer à la base du conflit, qui va bien au-delà de l'insurrection des FARC, le problème agraire (1% des propriétaires possèdent 52% des terres cultivables, selon le PNUD) est loin d'être résolu. Et, en 2012, il y a eu 150 morts ainsi que des dizaines de milliers de déplacés.

Protection de la Suisse. L'originalité de la démarche du CMH: faire entendre la voix des victimes du conflit alors même que celui-ci tue encore afin de jeter les bases d'une Colombie future pacifiée et démocratique. Une conviction qui a motivé la création, en 2007, de ce qui s'appelait alors le Groupe de mémoire his-



«NOUS ESPÉRONS POUVOIR NOUER UN DIALOGUE AVEC L'ARMÉE, MAIS C'EST DÉLICAT CAR ON DISCUTE DE LA FAÇON DONT SERONT JUGÉS LES MILITAIRES.»

Gonzalo Sánchez, directeur du Centre de mémoire historique

torique. Une conviction qui est également à la base du travail de la *task force* du Département fédéral des affaires étrangères consacrée au traitement du passé. Cette véritable niche diplomatique est occupée par la Suisse, qui l'a conduite à apporter un soutien financier (environ 250 000 francs par an), ainsi que par le conseil, le groupe de chercheurs, via l'ambassade à Bogotá. Aujourd'hui, 72 personnes, plus les équipes de recherche annexes, travaillent pour ce qui est devenu le Centre de

mémoire historique depuis la Loi des victimes et de restitution des terres votée en 2011. Un centre directement rattaché à la présidence. Problème d'indépendance? «Pas jusqu'ici, répond Gonzalo Sánchez. Le gouvernement sait que notre autonomie est une condition sine qua non pour que notre travail ait un sens. Nous inquiéter serait se tirer une balle dans le pied.

»La Suisse nous aide puisqu'elle prend en charge les salaires de plusieurs personnes

de notre équipe qui refusaient d'être payées par l'Etat colombien. Et sa présence, par légitimité dérivée, a aussi beaucoup rassuré les communautés que nous interrogeons quant à notre autonomie.» Car les enjeux sont énormes, et le champ d'investigation du CMH littéralement miné. En 2008, son premier rapport, rappelant la responsabilité claire de l'armée colombienne dans les massacres de Trujillo (ouest) entre 1988 et 1994, suscite des remous dans le gouvernement Uribe. Un mécanisme stratégique de protection est créé: le Conseil consultatif, présidé par la Suisse Mò Bleeker (*lire l'interview en page 22*).

L'Etat impliqué. Depuis l'élection de Santos en 2010, le climat est plus calme pour le CMH. >>>



Isabelle Chevalley, Vert'libéraux | Raphaël Comte, PLR | Christophe Darbellay, PDC | André Bugnon, UDC | Jean-Paul Gschwind, PDC | Martin Landolt, PBD | Christian Lüscher, PLR | Urs Schwaller, PDC

SALAIRES INDÉCENTS: le contre-projet est plus efficace!

Il est temps de mettre fin aux salaires excessifs. L'initiative Minder a le mérite d'avoir soulevé le problème mais elle apporte une mauvaise réponse. Avec ses 24 règles rigides, elle menace nos entreprises et nos emplois. Sans pour autant interdire les très hauts salaires.

Le Parlement a établi un contre-projet bien plus efficace contre les dérives salariales. Il s'attaque à la racine du problème et fournit des outils concrets aux actionnaires pour agir. Tous les parlementaires, y compris de Gauche, l'ont approuvé (sauf un). Le contre-projet est prêt à entrer très rapidement en vigueur. C'est un autre avantage majeur. L'initiative doit encore être transposée dans différentes lois, ouvrant la porte à d'interminables débats parlementaires.

Le contre-projet: une réponse forte et sans concessions au problème des excès salariaux!

NON A L'INITIATIVE MINDER

» Et pourtant, chaque cas, ou presque, révèle une implication de l'Etat. Ainsi celui de Segovia, ville minière au nord de Medellín, où les massacres d'associations civiles et de politiciens idéologiquement proches des FARC, dans les années 1990, ont impliqué «des hommes politiques qui sont toujours là, par là, par là», glisse Sánchez, en agitant la main. Ou encore celui du village de Bojayá (ouest). Là, en 2002, une bombe lancée par les FARC a tué 79 personnes réfugiées dans une église: «Si ce cas était de la responsabilité de la guérilla, en face, les paramilitaires ont aussi participé à tuer cette population sans défense. Et il s'est avéré que l'armée, en arrivant sur les lieux, s'est alliée à eux!»

Enfin, le rapport sur la sinistre tuerie des villageois d'El Salado, perpétrée par les paramilitaires en 2000, poussa l'historien et son équipe à prendre contact avec l'armée pour lui demander de reconnaître publiquement sa responsabilité dans ces événements. «Nous n'avons jamais pu établir la communication. Ce fut donc surprenant, et important, que le président Santos demandât pardon à El Salado au nom de l'Etat, en 2011. Nous espérons toujours pouvoir nouer un dialogue avec l'armée, mais c'est délicat, car on discute en ce moment de la façon dont seront jugés les militaires.»

Un impact social. Touchant constamment à des sujets sensibles, le CMH voit en outre le contexte s'accélérer. «Aujourd'hui, avec les pourparlers, les attentes sont plus grandes. Le rapport final de juillet n'est plus seulement l'aboutissement d'un travail de recherche: il devra avoir un impact social. Que nous soyons conviés ou non à la table des négociations, beaucoup de nos sujets, comme la répartition

«Aujourd'hui la voix des victimes monte jusqu'au gouvernement»



ESIS ARAB COLOMBIO

L'anthropologue suisse Mò Bleeker préside le Conseil consultatif international du Centre de mémoire historique. Son éclairage sur le travail entrepris.

Mò Bleeker, anthropologue, est responsable de la task force «Traitement du passé et prévention des atrocités» au Département fédéral des affaires étrangères. Employant environ 6 personnes de différentes divisions, celle-ci a notamment coopéré, en 2012, avec les gouvernements colombien, tunisien et guatémaltèque (lire L'Hebdo du 3.11.2011). En Colombie, la Suisse préside aussi le Conseil consultatif international du Centre de mémoire historique (CMH) et, à ce titre, s'y rend deux à trois fois par an depuis 2006.

En quoi consiste votre soutien au Centre de mémoire historique?

Avec le soutien de mon réseau d'experts spécialisés, je l'ai aidé dès sa création à développer sa méthodologie, par exemple dans la constitution d'archives ou les techniques d'interview de victimes. J'ai aussi contribué à la création du Conseil consultatif international: sous la présidence Uribe, le contexte était tumultueux, on a jugé utile d'avoir une structure de protection. Le Conseil travaille sur le contenu des rapports; nous avons eu une séance en novembre 2012 pour lire le rapport final.

Que va révéler ce rapport, à paraître en juillet 2013?

Il montrera la diversification des victimaires, donnera des visages aux victimes et produira des recommandations de politiques publiques. Une bonne synchronisation avec les négociations de paix, dont le point 5 est consacré aux victimes, est à espérer.

Certes, ceux qui veulent savoir connaissent déjà le contenu du rapport.

Quelle est la nouveauté?

C'est que la voix des victimes monte jusqu'au gouvernement au lieu d'être cantonnée aux travaux académiques ou aux faits divers. Juan Manuel Santos, fin politicien, a annoncé que sa présidence serait celle du changement. D'avoir fait du CMH une institution nationale est positif. La Colombie est l'un des seuls pays où des initiatives de vérité sont prises alors que le conflit perdure, et le Centre a certainement contribué à rendre ce conflit insupportable.

Quelle est la légitimité de la Suisse dans ces questions de traitement du passé?

Outre notre image de protection des droits de l'homme, l'expérience de la Commission Bergier, difficile pour la Suisse, nous permet de montrer qu'on gagne à affronter le passé et qu'on ne perd pas la face. Nous travaillons aussi avec un réseau de personnalités qui ont vécu ces expériences: des militaires en Argentine, par exemple, où les réformes de l'armée n'ont pas conduit à un coup d'Etat mais à un regain de légitimité. Nous sommes un petit pays. Mais nous avons eu la chance d'avoir, au DFAE, des personnes qui ont compris très tôt que le traitement du passé était un complément nécessaire à la justice internationale. Nous étions donc bien préparés au moment où les demandes des gouvernements ont afflué. ○

PROPOS RECUEILLIS PAR MR

agraire, sont centraux dans son calendrier: à nous de les alimenter.»

Si les attentes sont grandes, la déception pourrait l'être d'autant plus. A la fin de son mandat, il y a plus de dix ans, l'ex-président Andrés Pastrana avait engagé des négociations de paix avec les FARC qui s'étaient soldées par un fiasco. Sous son successeur, Alvaro Uribe, il n'a plus été question de paix, mais de victoire militaire. Sera-ce différent en 2013? Et que pourra vraiment le CMH dans la transformation du pays, sachant que la transition vers la paix n'implique pas seulement d'écrire la vérité, mais aussi de rendre justice? «Certains de nos rapports ont été suivis de captures et de procès, car des communautés, des ONG et des avocats se les approprient pour réactiver les processus judiciaires, relate Gonzalo Sánchez. Il y a, dans la justice colombienne, je ne dis pas plus d'efficacité, mais plus de volonté. Mais, c'est vrai, l'impunité existe toujours.»

Une Commission de la vérité?

La Loi des victimes donne toutefois de l'espoir à l'historien: quoique ayant créé un monstre bureaucratique, elle a le mérite de «faire que les victimes se sentent légitimes à réclamer des réparations à l'Etat. Au niveau politique, un climat mental nouveau est apparu. Mais pour qu'il pénètre des secteurs éloignés, comme les grands propriétaires terriens ou les militaires, bien sûr, il faudra beaucoup de temps.» Certains appellent de leurs vœux une Commission de la vérité, à l'image de ce qui s'est fait au Chili ou au Pérou: ce serait le prolongement civique du travail du CMH, qui reste, malgré tout, académique. Les pourparlers actuels pourraient y donner naissance. A condition de réussir. ○